

# SANTÉ

## ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

### Personnel

#### CNG Centre national de gestion

### **Arrêté du 18 décembre 2015 portant inscription au titre de l'année 2016 au tableau d'avancement à la hors-classe du corps des directeurs des soins**

NOR : AFSN1530973A

La directrice générale du Centre national de gestion,  
Vu le code de la santé publique ;  
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;  
Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;  
Vu le décret n° 2002-550 du 19 avril 2002 modifié portant statut particulier du corps des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière ;  
Vu le décret n° 2002-551 du 19 avril 2002 relatif au classement indiciaire des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière ;  
Vu l'arrêté interministériel du 19 avril 2002 relatif à l'échelonnement indiciaire des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière ;  
Vu l'avis de la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des directeurs des soins en sa séance du 18 décembre 2015,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Les directeurs des soins dont les noms suivent sont inscrits au titre de l'année 2016 au tableau d'avancement à la hors-classe du corps des directeurs des soins :

Sont nommés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 :

- 1 Claire AUGAGNEUR.
- 2 Agnès BERTHOLLET.
- 3 Corinne BOULAIN.
- 4 Véronique CAHEREC.
- 5 Karine CORBRION.
- 6 Nicole DAUVERGNE.
- 7 Carole DORNA.
- 8 Sylvie DURAND-MACOIN.
- 9 Soraya FEKKAR.
- 10 Carol GENDRY.
- 11 Mustapha GHARBI.
- 12 Jannick GRAND.
- 13 Sandrine JORAY.
- 14 Marie-Pierre LABERNADIE.
- 15 Jean LEFEBVRE.
- 16 Laurence LENOIRE-LABREVOIS.
- 17 Hadjila LEROUGE.
- 18 Pascale LORIOT.
- 19 Nathalie MONTAY.

- 20 Bruno PARRA.
  - 21 Christine PENVEN.
  - 22 Francine RAUCOURT.
  - 23 Christine REDON.
  - 24 Nathalie RENARD.
  - 25 Barbara ROBERT.
  - 26 Thérèse ROMA.
- Est nommée à compter du 28 janvier 2016:
- 27 Martine SEILLIER.
- Est nommée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016:
- 28 Marie-Lise BACLE.

#### Article 2

La présente décision peut être contestée dans les deux mois qui suivent sa notification soit en déposant un recours gracieux devant l'administration auteur de la décision, soit un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.

#### Article 3

La directrice générale du Centre national de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 18 décembre 2015.

Pour la directrice générale et par délégation :  
*La directrice générale adjointe,*  
M.-C. CHÂTENAY-RIVAUDAY-MAREL